Colloque « Quelle protection pour les mineurs non accompagnés ? » **[1]**

21 juin 2018 - Première chambre du Tribunal de grande instance de Paris (ancien Palais de Justice), Paris (1er)

L'Association Lex, en collaboration avec le laboratoire Sorbonne - Étude des Relations Privées Internationales (Serpi) et le Centre de droit de la famille et du patrimoine, départements de l'Institut de recherche juridique de la Sorbonne (IRJS) organise un colloque « **Quelle protection pour les mineurs non accompagnés ?** », sous la direction scientifique de Héloïse Meur, Lilia Aït Ahmed et Estelle Gallant.

En savoir plus (IRJS) [2]

Liens

[1] https://www.inshea.fr/fr/content/colloque-%C2%AB-quelle-protection-pour-les-mineurs-non-accompagn%C3%A9s-%C2%BB
[2] https://irjs.univ-paris1.fr/fileadmin/IRJS/Programmes_manifestations/Programme_MNA_21_06_2018.pdf